



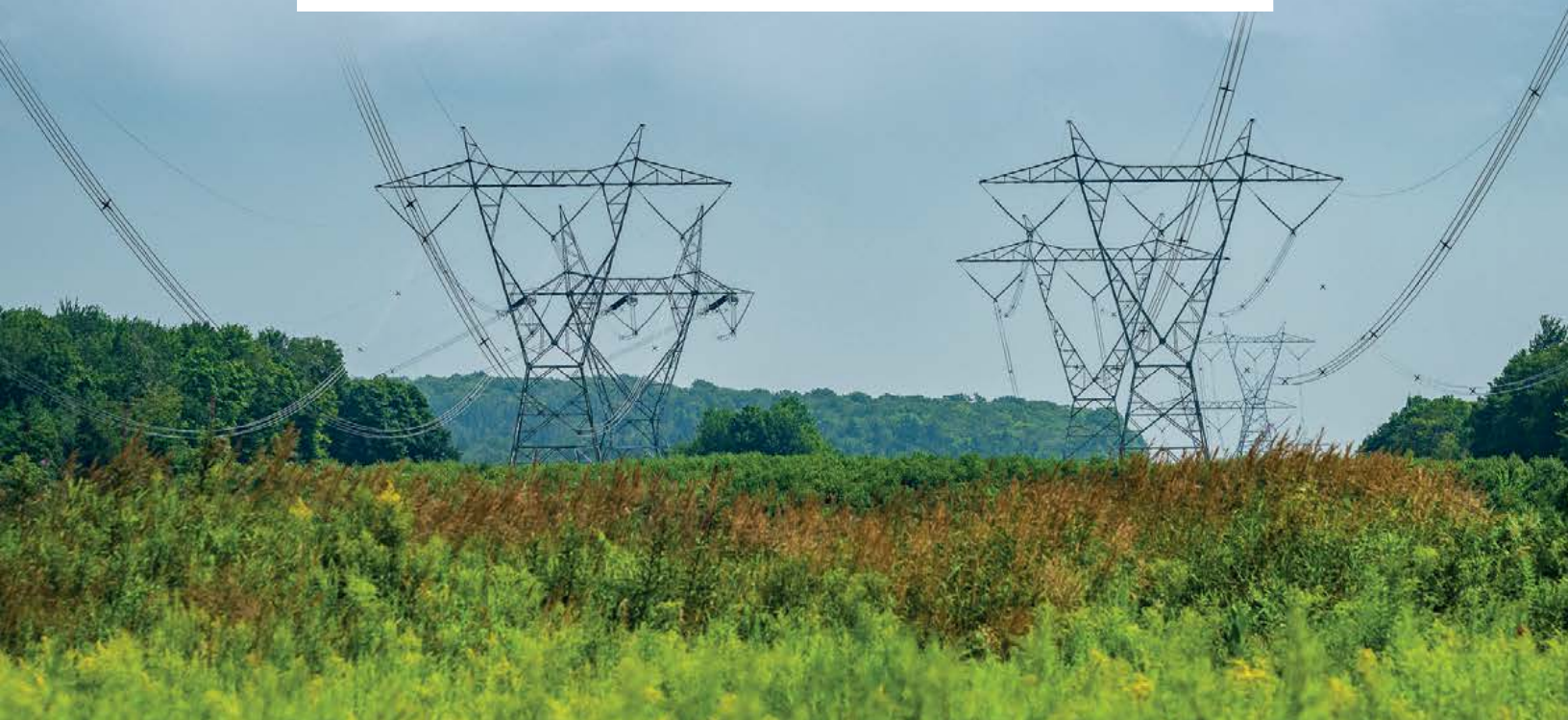
PRÉSENTATION DU PROJET

Novembre 2024

Évolution du réseau de transport principal Axe Vallée-du-Saint-Laurent

Hydro-Québec s'apprête à réaliser un important projet en transport d'électricité pour soutenir la transition énergétique et économique du Québec. La décarbonation et les initiatives de création de richesse pour l'ensemble de la société québécoise se traduiront par une hausse considérable de la demande d'électricité à l'horizon 2050. Entre 150 et 200 térawattheures (TWh) supplémentaires d'énergie propre et renouvelable seront requis, soit le double de la consommation actuelle du Québec ou l'équivalent de la consommation de 8 à 12 millions de ménages.

Pour transporter cette énergie additionnelle vers les personnes et les entreprises qui en ont besoin, Hydro-Québec prévoit renforcer son réseau sur trois grands axes stratégiques, dont l'un est situé dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière.



Axe Vallée-du-Saint-Laurent – En bref

Où ?	Cet axe à l'étude englobe une partie des régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière.
Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre le transport de l'électricité additionnelle provenant du nord et de l'est du Québec. • Assurer l'alimentation des grands centres de consommation. • Accroître la capacité de transport des lignes existantes à 735 kilovolts (kV) qui ont atteint leurs limites. • Améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.
Comment ?	<p>Construire deux postes à 735 kV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'un dans la MRC de Portneuf ; • l'autre dans la MRC D'Autray ou de Matawinie. <p>Construire environ 200 km de ligne à 735 kV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • premier tronçon d'environ 150 km entre le poste projeté dans la région de la Capitale-Nationale et le poste projeté dans Lanaudière ; • deuxième tronçon d'environ 50 km entre le poste projeté dans Lanaudière et le futur poste Jean-Jacques-Archambault, dans la municipalité de Sainte-Julienne.
Quand ?	Mise en service : 2032

Zone d'étude

La zone d'étude de 4 223 km² recoupe 10 municipalités régionales de comté (MRC) et 78 municipalités. La rivière Saint-Maurice y est le principal cours d'eau. La zone d'étude a été délimitée de façon à faciliter la recherche d'emplacements pour les postes de transport projetés. Elle servira également à déterminer le tracé de moindre impact pour les nouveaux tronçons de ligne à 735 kV.

À l'extérieur des périmètres urbains, les principaux usages du territoire sont l'agriculture, la foresterie ainsi que les activités récréatives et récréotouristiques. Les nations innue, atikamekw et huronne-wendate sont concernées par le territoire à l'étude.

Caractéristiques de la zone d'étude

Terres privées	90 %
Territoire agricole protégé	70 %
Terres en culture	25 %
Forêt	60 %
<i>Pourcentages approximatifs</i>	

Régions, villes et MRC de la zone d'étude (d'est en ouest)

Régions	Villes et MRC
Capitale-Nationale	• MRC de Portneuf
Mauricie	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Mékinac • MRC des Chenaux • Ville de Shawinigan • Ville de Trois-Rivières • MRC de Maskinongé
Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm • MRC de Matawinie • MRC de Joliette • MRC D'Autray



Poste électrique de la Jacques-Cartier, situé dans la Ville de Pont-Rouge (MRC de Portneuf)

Deux aires d'étude pour les postes électriques

Deux aires d'étude de plus petite dimension, incluses à l'intérieur de la zone d'étude, ont été délimitées pour permettre la recherche d'emplacements pour les deux postes de transport projetés.

La première, d'une superficie de 294 km², se trouve dans la région de la Capitale-Nationale et touche les municipalités de Portneuf, de Rivière-à-Pierre, de Sainte-Christine-d'Auvergne et de Saint-Léonard-de-Portneuf, toutes situées dans la MRC de Portneuf.

Le poste à 735 kV qui devra y être implanté doit intercepter deux lignes à 735 kV de ce secteur, soit les circuits 7024 et 7025. Ces lignes relient le poste de la Chamouchouane, situé à La Doré, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au poste de la Jacques-Cartier, situé à Pont-Rouge, dans la région de la Capitale-Nationale.

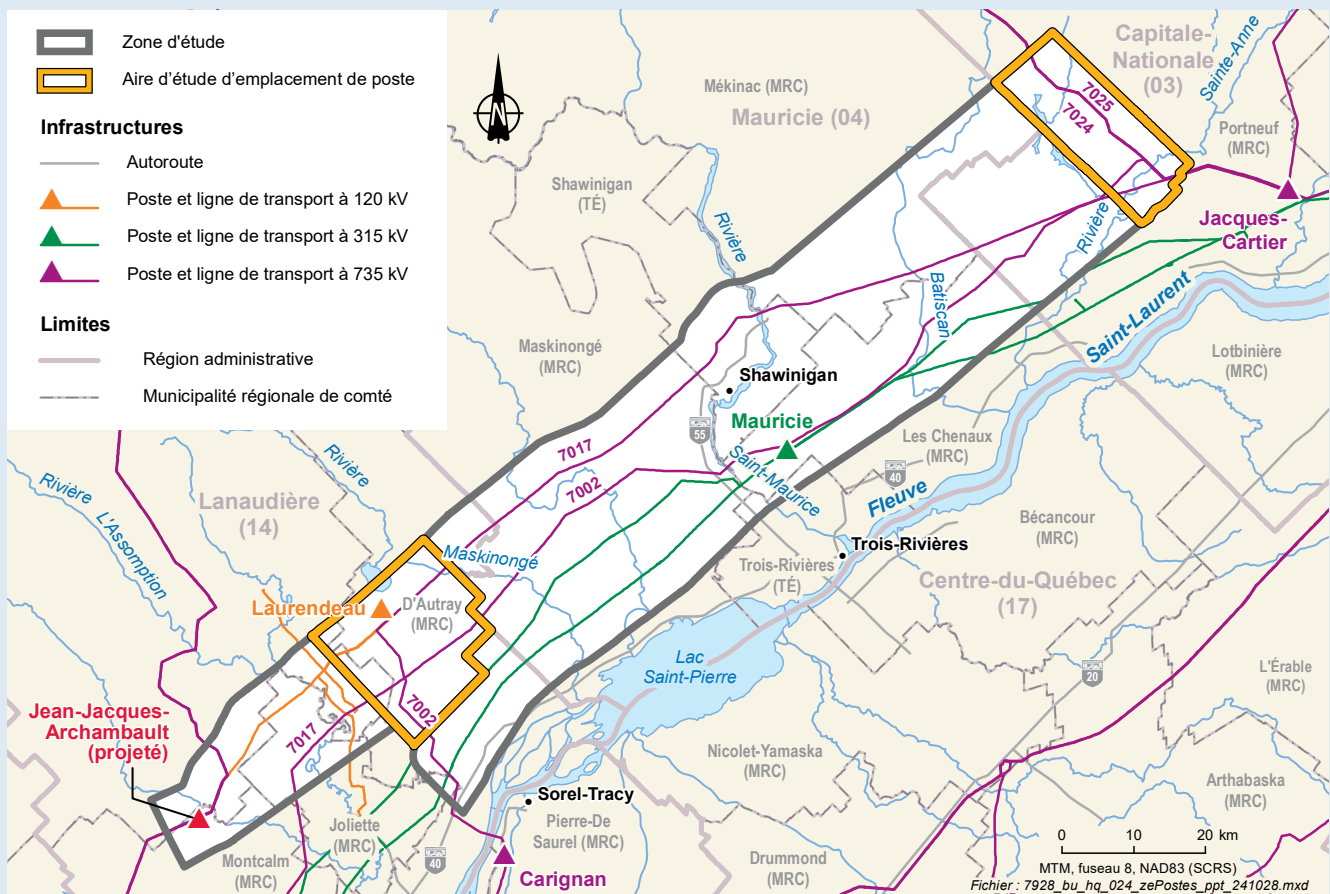
La deuxième aire d'étude, d'une superficie de 282 km², se trouve dans la région de Lanaudière et touche les municipalités de Mandeville, de Saint-Barthélemy, de Saint-Cléophas-de-Brandon, de Saint-Cuthbert, de Saint-Didace, de Sainte-Élisabeth, de Saint-Gabriel, de Saint-Gabriel-de-Brandon, de Saint-Norbert, de Saint-Félix-de-Valois et de Saint-Jean-de-Matha, situées dans les MRC D'Autray et de Matawinie.

Le poste à 735 kV qui devra y être implanté doit accueillir deux lignes à 735 kV de ce secteur, soit le circuit 7002, reliant le poste de la Jacques-Cartier au poste de Carignan, situé à Sorel-Tracy, et le circuit 7017, reliant le poste de la Jacques-Cartier au poste du Bout-de-l'Île, situé à Montréal.

Principaux défis environnementaux et techniques

À la lumière des connaissances actuelles et de l'expérience acquise dans le cadre de ce type de projets, la sélection des emplacements de poste et l'établissement de tracés de ligne dans la zone d'étude soulèvent notamment les défis suivants :

- l'intégration visuelle dans un milieu d'accueil où la villégiature, le récréotourisme et l'agrotourisme sont valorisés et sont liés à la qualité des paysages ;
- la traversée de la rivière Saint-Maurice dans un secteur où se trouvent plusieurs éléments environnementaux et techniques sensibles (périmètre urbain, zones de conservation, lieux de villégiature et de récréotourisme, aérodromes) ;
- le maintien des activités agricoles et la préservation des érablières exploitées, hautement valorisées sur les plans environnemental et économique ;
- l'ajout d'une nouvelle ligne de transport dans un milieu comptant déjà plusieurs équipements linéaires.



Études à venir

Au cours des prochains mois, parallèlement à sa démarche de participation et de consultation du public, Hydro-Québec entreprendra des inventaires environnementaux et des études techniques afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil.

Les principaux critères de localisation des tronçons de ligne et des postes sont les suivants :

- rechercher les tracés de ligne les plus courts et les plus droits possibles ;
- s'éloigner du milieu bâti ;
- favoriser des emplacements où les infrastructures seraient moins visibles ;
- éviter les éléments sensibles du milieu naturel comme les aires protégées, les milieux humides, les cours d'eau et les endroits où se trouvent des espèces en situation précaire ;
- rechercher le jumelage des tronçons de ligne projetés avec des lignes existantes.

Nous souhaitons que les équipements de transport d'électricité s'intègrent harmonieusement dans le milieu où ils sont construits. La meilleure façon d'y arriver et de réduire les impacts consiste à choisir judicieusement, dans un esprit de collaboration, les tracés de ligne et les emplacements des postes. De la première esquisse à la mise en service, l'équipe d'Hydro-Québec cherche à élaborer le projet qui répondra le mieux aux besoins tout en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux, techniques et économiques.

Participation du public

L'accueil favorable par le milieu est l'une des conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. C'est pour cette raison que nous déployons une démarche de participation et de consultation du public. Nous pouvons ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les représentants et représentantes du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.



Calendrier de réalisation

**Études techniques,
démarche environnementale
et consultation du public**
2024-2026

Autorisations gouvernementales
2026-2028

Déboisement et construction
2029-2032

Mise en service
2032

Pour plus d'information

Ligne Info-projets :
1 866 388-1978

Marjorie Alain, conseillère – Affaires régionales
alain.marjorie@hydroquebec.com

**Yannick Charette, conseiller – Relations avec
les Premières Nations et les Inuit**
charette.yannick@hydroquebec.com
Téléphone : 1 418 294-9988, poste 2121



Nous vous invitons à consulter
la vitrine projet :

www.hydroquebec.com/projets/renforcement735kv